

Nous avons tous déjà vu quelqu'un sauter par-dessus le tourniquet du métro – ou avons-nous sauté nous-mêmes ? En France, ne pas voyager dans les règles est tout un art. *Le 13 du Mois* a voulu comprendre pourquoi un peu plus chez nous qu'ailleurs.

Et si le smartphone était désormais l'outil indispensable du fraudeur ? Un petit tour sur Twitter, éventuellement sur Facebook, ou sur l'application pour mobile « Check my Metro » permet à chaque francilien adepte des nouvelles technologies de connaître l'emplacement des contrôleurs en direct. Et ainsi de pouvoir voyager sans payer.

Certains étudiants ont aussi adhéré un temps à de minuscules « mutuelles » parisiennes qui remboursaient la contravention en cas de flagrant délit. Seule condition : ces partisans du tout-gratuit dans le métro devaient se déplacer munis d'un ticket valide, afin que l'amende éventuelle soit réduite. D'ex-élèves de Science-Po Paris, à l'initiative de l'une de ces mutuelles durant leurs études, demandaient en outre aux membres, qui s'acquittaient de quelques euros par mois, de ne pas se faire coincer à Châtelet-Les Halles, gare squattée par les contrôleurs.

Dans tous les cas, mieux vaut payer de temps en temps une amende plutôt qu'un abonnement, estiment les fraudeurs. De nombreux abonnés du Pass Navigo préfèrent, d'autre part, ne pas s'embêter à payer un supplément de parcours s'ils sortent de leur zone et vont plus loin que d'habitude.

La mie de pain, amie du fraudeur

À Paris, 5% des utilisateurs du métro circulent de nos jours sans titre de transport, selon la RATP. Une activité qui représente, chaque année, un manque à gagner d'environ 110 millions d'euros pour la régie des transports parisiens. Et qui dure depuis plusieurs décennies.

La fraude est apparue au crépuscule de la Seconde Guerre mondiale, quand les plus malins trouvèrent le moyen de glisser de la mie de pain dans les fameux petits trous du ticket jaunâtre. D'autres récupéraient, dans les couloirs et sur les quais des confettis, en vue de tromper le poinçonneur et tenter de réutiliser un titre de transport plus valide. Mais pourquoi ces « rebelles » ont-ils continué de sauter le pas – ou plutôt les barrières anti-fraudes – installées dans les années 70 ?

[\[...\] La suite de cet article est à retrouver dans le 13 du Mois # 43](#)

METRO, MON AMOUR, MA HAINE | Fraude qui peut

Écrit par Philippe Lesaffre

Lundi, 15 Septembre 2014 10:05

{comments on}